



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17333</b>	De <b>Mme Axelle Lemaire</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique		<b>Ministère attributaire</b> > Décentralisation, réforme de l'État et fonction publique
<b>Rubrique</b> > grandes écoles	<b>Tête d'analyse</b> > ENA	<b>Analyse</b> > concours d'entrée.
Question publiée au JO le : <b>05/02/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>03/04/2014</b> Question retirée le : <b>13/05/2014</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Axelle Lemaire attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur le programme de l'épreuve de langue au concours d'entrée de l'École nationale d'administration (ENA). L'arrêté du 13 octobre 1999 relatif aux épreuves de langue vivante étrangère des concours d'entrée à l'École nationale d'administration dispose dans son article 1er que les épreuves de langue vivante étrangère aux trois concours (externe, interne et troisième concours) « portent, au choix du candidat, sur l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe classique moderne, chinois, danois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais et russe ». Ce texte n'explicite pas les critères de sélection des langues figurant au programme des épreuves de sélection. Ainsi, il peut paraître étonnant que le suédois, parlé par neuf millions de locuteurs et compris par les habitants de toute la Scandinavie, ne soit pas au programme du concours, à l'inverse du danois par exemple, parlé par 5 millions de locuteurs. Elle lui demande s'il peut être envisagé d'ajouter la langue suédoise à l'épreuve de langue vivante du concours d'entrée, ce qui permettrait d'élargir le champ de la sélection linguistique pour les candidats et de refléter l'importance du dialogue diplomatique et politique qui nourrit les échanges entre la France et la Suède. Elle souhaite connaître son avis sur cette question.